

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
COMITE DE L'INDRE

CYCLO CROSS Championnat National

Ancienne
gare de
Cluis
Indre

2 et 3
Février
2013



 **CHAGNON**
IMPRIMEUR
de la création à la finition


INDRE
CONSEIL GENERAL

Région

Centre


CLUIS

Fédération sportive de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



Bienvenue à Cluis

Le Berry est une terre d'accueil et notre cité de Cluis en est un bel exemple.

C'est avec un très grand plaisir que notre commune s'est associée à l'UFOLEP afin d'organiser, les 2 & 3 février, le Championnat National de Cyclo-Cross 2013.

Notre président local, M. Alain BAILLON, aidé de nombreux bénévoles, a concocté un circuit qui nous l'espérons saura satisfaire les plus exigeants.

S'il s'agit avant tout d'un grand événement sportif, cette manifestation a un impact très positif sur notre commerce local, elle permettra également de mieux faire connaître notre petit coin du Berry si accueillant avec son bocage et la richesse de son patrimoine que, je l'espère, vous saurez apprécier.

Je souhaite donc la plus grande réussite à ce Championnat.

Très amicalement

Michel GORGES, Maire de Cluis

Pour la deuxième fois, le département de l'Indre accueille un national UFOLEP de cyclocross. Les plus anciens se souviendront de l'exigeant circuit au pied des vestiges du château féodal de Levroux, dans le nord du département, en 1985. En ce temps l'épreuve était encore adolescente. Depuis elle s'est bien développée et c'est une manifestation majeure qui, deux jours durant, animera Cluis, dans le Boischaud Sud.

La mise sur pied d'une telle organisation nécessite une solide équipe animée d'une solide motivation. C'est ce que nous avons trouvé avec la municipalité et la Société Sportive de Cluis, l'Union Cycliste d'Aigurande, la commission UFOLEP et les clubs de cyclo-sport indriens ainsi que les nombreux bénévoles, qu'ils soient locaux ou qu'ils soient issus des autres activités de l'UFOLEP départementale, aux côtés des personnels et les responsables du comité départemental UFOLEP et de la Fédération des Organisations Laïques de l'Indre qui savent aussi se mobiliser lors des grandes occasions. Tous feront le maximum pour prouver à la commission nationale des activités cyclistes qu'elle a eu raison de nous faire confiance et pour que les nombreux participants repartent avec un bon souvenir du Berry à la fin des épreuves.

Ces deux journées d'intense activité ne sauraient se dérouler sans l'appui des nombreux partenaires, publics ou privés. Vous les remarquerez sur le site ou tout au long des rues de la cité. Qu'ils soient remerciés et n'hésitez pas à leur rendre visite.

L'UFOLEP se veut une fédération qui offre à chacun l'opportunité de pratiquer une activité sportive, quels que soient son niveau ou ses ambitions. Lors d'un « National », certains viennent avec un espoir de médaille, d'autres pour le seul plaisir de prendre part à une épreuve d'un bon niveau, avant tout dans une ambiance de fête et de convivialité, dans le respect de tous. Alors, n'oublions pas que les échecs, comme la victoire, font partie du sport et qu'en toute circonstance le jeu doit primer sur l'enjeu !

Je vous souhaite à toutes et à tous, visiteurs ou participants, de prendre beaucoup de plaisir à Cluis... ce sera la meilleure récompense pour tous les bénévoles de l'organisation.

Jean Claude BESNARD



Président du C.D. UFOLEP 36

Règlement de l'épreuve

Les Championnats Nationaux UFOLEP de cyclo-cross se dérouleront les samedis 2 et dimanche 3 février 2013 sur le site de l'ancienne gare et du stade de Cluis (36340). Ils sont organisés par le Comité départemental UFOLEP de l'Indre en partenariat avec la ville de Cluis et le club du SS Cluis.

Ils sont ouverts aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross.

Vous trouverez des informations sur le site Internet à l'adresse suivante :

<http://www.activités-cyclistes-ufolep.info/>

L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes.

Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au cyclo-cross.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	MACHU Philippe, Président de l'UFOLEP
Élu chargé du suivi des Activités Cyclistes	BOUGÉARD Alain
Responsable de la CNS Activités Cyclistes	MANUEL Daniel
Responsable technique de l'épreuve Membre de la CNS Activités Cyclistes	VACHER Jean Claude
Président du Comité d'organisation	BESNARD Jean-Claude
Responsables du Comité d'organisation	GORGES Michel, Maire de Cluis BESNARD Jean-Claude, Président de l'UFOLEP BAILLON Alain, Président du SS Cluis
Déléguée départementale	BATARD Marie
Responsable de la CTD INDRE	FAUCONNIER Jean-Marie
Responsable de l'épreuve	BAILLON Alain
Membres de la CNS Activités Cyclistes	LEGLEVIC Martine DURAND Jean Claude DEMOULIN Michel GAILLEDROT Antoine
Commissaires Nationaux	DURAND Nicole MANUEL Henriette LEGLEVIC Daniel
Officiels du Comité de l'Indre	FAUCONNIER Jean-Marie CHERAMY Jean



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 1er février 2013

- 14 h 30 Accueil des délégations AU FOYER (1 avenue de Verdun)
- 14 h – 17 h Reconnaissance du circuit
- 17 h Réunion avec les responsables de délégation SALLE IVANHOE (Mairie)
- 18 h Cérémonie d'ouverture du Championnat AU GYMNASSE (avenue de Verdun)

Samedi 2 février 2013

- 8 h 30 - 9 h 30 Accueil des délégations AU FOYER
- Reconnaissance du circuit (interdiction le samedi dès 9 h 30 et le dimanche pendant les épreuves)
- 10 h Départ Masculins 50/59 ans
- 11 h 30 Départ Féminines (toutes catégories adultes) décalage entre les catégories
- 12 h 30 Départ Masculins 17/19ans
- 14 h Départ Masculins 20/29ans
- 17 h Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur AU GYMNASSE

Dimanche 3 février 2012

- 9 h – 10 h Accueil des délégations au podium d'arrivée
- 9 h 15 Départ Masculins 60 ans et plus (40 minutes de course)
- 10 h 30 Départ Jeunes Masculins et féminins 15/16ans (ensemble)
- 11 h 30 Départ Jeunes Masculins et féminins 13/14ans (ensemble)
- 12 h 15 Départ Adultes Masculins 40/49ans
- 13 h 45 Départ Adultes Masculins 30/39ans
- 16 h Cérémonie protocolaire - Vin d'honneur AU GYMNASSE



ACCUEIL

Accueil des responsables de délégation AU FOYER

Vendredi 1er février 2013 de 14 h 30 à 17 h et le samedi 2 de 8 h 30 à 9 h 30

Les plaques et les dossards seront retirés par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes cyclo-cross dûment complétées et signées. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif son département se verra infliger une amende de 50 € par adulte et 35 € par jeune.

Les licences et les cartes cyclo-cross seront vérifiées et immédiatement restituées, par délégation, lors du retrait des dossards.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront sur un circuit de 3km050 selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	Heure d'appel	Heure de départ
Ad Mas 50/59ans	samedi	9 h 45	10 h
Ad Fém 17ans et +	samedi	11 h 15	11 h 30
Ad Mas 17/19ans	samedi	12 h 15	12 h 30
Ad Mas 20/29ans	samedi	13 h 45	14 h
Ad Mas 60ans et +	dimanche	9 h	9 h 15
Jeu M et F 15/16ans	dimanche	10 h 15	10 h 30
Jeu M et F 13/14ans	dimanche	11 h 15	11 h 30
Ad Mas 40/49ans	dimanche	11 h 55	12 h 15
Ad Mas 30/39ans	dimanche	13 h 25	13 h 45

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 15 à 20 minutes selon les catégories, avant l'heure de départ. Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

Le changement de roue est autorisé en tout point du parcours y compris entre concurrents.

Le changement de vélo n'est autorisé **qu'en cas de bris** de matériel constaté par un officiel et seulement au double poste de contrôle prévu à cet effet. **Le concurrent doit se dépanner seul.**



Durée des épreuves

Le nombre de tours restant à effectuer sera affiché :

Après 10 min de course pour les Jeunes 13/14ans masculin et féminin

Après 15 min de course pour les Jeunes 15/16ans masculin et féminin

Après 15 min de course pour les Adultes Féminines

Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 17/19ans

Après 20 min de course pour les Adultes Masculins 60ans et plus

Après 25 min de course pour les Adultes Masculins 20/59 ans

Tous les participants seront arrêtés après l'arrivée du vainqueur et classés à leur place, suivant le nombre de tours qu'ils auront accomplis.

SÉLECTIONS

Chaque Comité départemental peut engager, dans chaque catégorie 6 cyclocrossmen et 1 remplaçant. Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

Pour les catégories 13/14ans ; 15/16ans ; 17/19ans et féminines le nombre de titulaires possibles est de 10 et 1 remplaçant.

Catégories

Jeunes 13/14 ans nés entre 01/01/1998 et le 31/12/1999

Jeunes 15/16 ans nés entre 01/01/1996 et le 31/12/1997

Adultes Masculins 17/19 ans nés entre 01/01/1993 et le 31/12/1995

Adultes Féminines 17/29 ans nés entre 01/01/1983 et le 31/12/1995

Adultes Féminines 40 ans et plus nées avant 31/12/1972

Adultes Masculins 20/29 ans nés entre 01/01/1983 et le 31/12/1992

Adultes Masculins et Féminines 30/39 ans nés entre 01/01/1973 et le 31/12/1982

Adultes Masculins 40/49 ans nés entre 01/01/1963 et le 31/12/1972

Adultes Masculins 50/59 ans nés entre 01/01/1953 et le 31/12/1962

Adultes Masculins 60 ans et plus nés avant 31/12/1952

Rappel

Les Jeunes de 14 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux jeunes 15/16ans.



Les Jeunes de 14 ans strictement licenciés UFOLEP mais surclassés, participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.

Ces jeunes de 14 ans doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement.

Les Jeunes masculins de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.

Les Jeunes féminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes féminines 17/29 ans.

Les Jeunes masculins de 16 ans strictement licenciés UFOLEP mais surclassés, participent au National réservé aux Adultes masculins 17/19 ans.

Les Jeunes féminines âgées de 16 ans strictement licenciées UFOLEP mais surclassées, participent au National réservé aux Adultes féminines 17/29 ans.

Tou(te) s ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement (du fait que sur les épreuves dominicales, ils/elles courent avec les adultes)

Les Adultes masculins de 19 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes masculins 20/29 ans.

ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

<http://www.cns-website.org/>

Les identifiants ont été communiqués aux délégués départementaux, seules les personnes habilitées peuvent avoir accès.

Ouverture du serveur : 15 janvier à minuit

Fermeture du serveur : 23 janvier à minuit

Les photocopies de certificats médicaux de surclassement, les éventuelles dérogations de participation à l'une **OU** l'autre des épreuves qualificatives signées par le (la) Présidente du Comité Départemental ou par le (la) délégué(e) peuvent être envoyés directement sur le site.

On peut aussi les scanner et les envoyer par internet en pièces jointes à : jcvacher91@gmail.com

Ou les adresser par courrier postal à :

Jean-Claude VACHER 89, rue de la Santé 75013 PARIS

DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Engagement jeune : 6,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance)

Engagement adulte : 13,00 € + 1,50 € (forfait sécurité/assurance)



GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé comme suit :

- a) Le champion national sortant (s'il est présent)
- b) Les champions régionaux (attention à cocher la case lors de l'inscription du concurrent)
- c) Les sélectionnés dans l'ordre du classement intercomité de l'année précédente et du rang attribué à chaque engagé par son département. Les comités ne figurant pas au classement intercomité de l'année précédente seront classés à la suite par ordre d'arrivée.

Ordre d'appel des masculins : Tous les n° 1 de sélections puis tous les n° 2 de sélections...

Ordre d'appel des féminines : départs par catégorie (17/29 ans puis 30/39 ans puis 40 ans et plus) avec un intervalle de 30 s entre chaque catégorie.

MATÉRIEL

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur. Cadre et guidon classique pour toutes les catégories. (Cadres VTT et VTC, ainsi que les guidons plats ne sont pas autorisés)

La section des pneus ne doit pas dépasser 33 mm.

Les oreillettes et tout autre moyen permettant de communiquer « avec l'extérieur » sont interdits.

Les extrémités de guidon doivent être IMPÉRATIVEMENT obturées.

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Sont interdits :

- Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- Les maillots strictement publicitaires
- Les maillots de « Champion Départemental, Régional ou National »

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.



CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 euros (libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de :

Daniel Manuel

Responsable de la CNS Activités Cyclistes

13 ter avenue Raymond Sommer

31480 CADOURS

Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « gelé » et donc non attribué.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (es).

Pour les catégories jeunes masculins 13/14 ans et 15/16 ans, 2 titres seront décernés :

- Classement des licenciés strictement UFOLEP
- Classement des licenciés double ou triple affiliés

Pour les catégories jeunes féminines 13/14 et 15/16 ans, suite à de nombreuses demandes de comités désirant faire participer les jeunes filles, la CNS a décidé de les faire courir avec les garçons, deux cas peuvent se présenter :

- **Elles sont moins de huit au départ : il n'y aura pas de classement spécifique, aucun titre ni maillot ne seront attribués.**
- **Elles sont 8 ou plus : un classement spécifique sera établi, un titre et un maillot seront décernés (pas de distinction entre OPEN ou UFOLEP)**

Par contre, il n'y aura qu'un seul classement par équipe établi sur le classement scratch (filles et garçons ensemble)

Les récompenses seront remises **à partir de 17 h le samedi et 16 h le dimanche au gymnase**

La tenue de cycliste (**maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette**) est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans port de cette tenue.



Récompenses dans chaque catégorie :

Au premier	1 maillot	1 bouquet	1 coupe	1 médaille or
Au deuxième	1 coupe			1 médaille argent
Au troisième	1 coupe			1 médaille bronze

Rappel : Sur le maillot de « Champion National », SEUL pourra être adjoint le nom du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

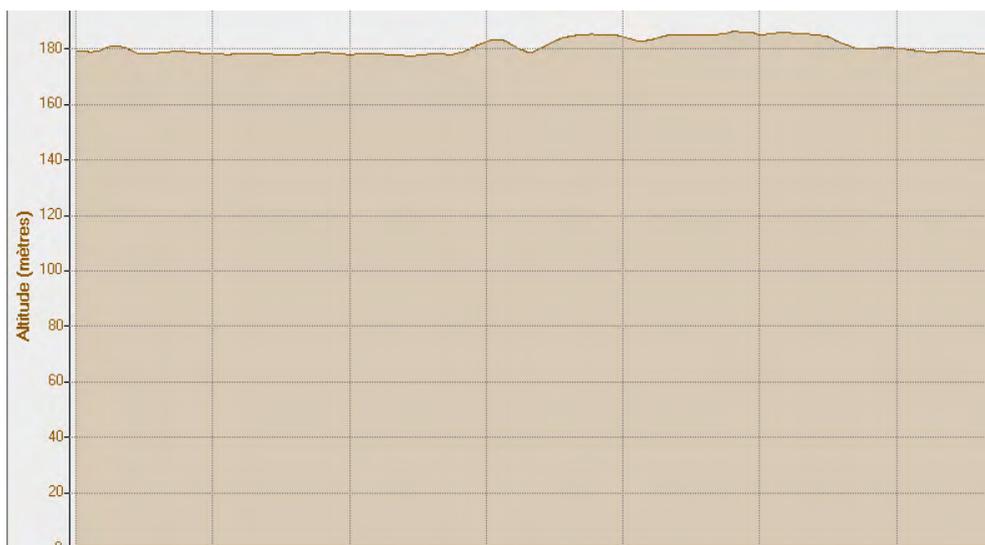
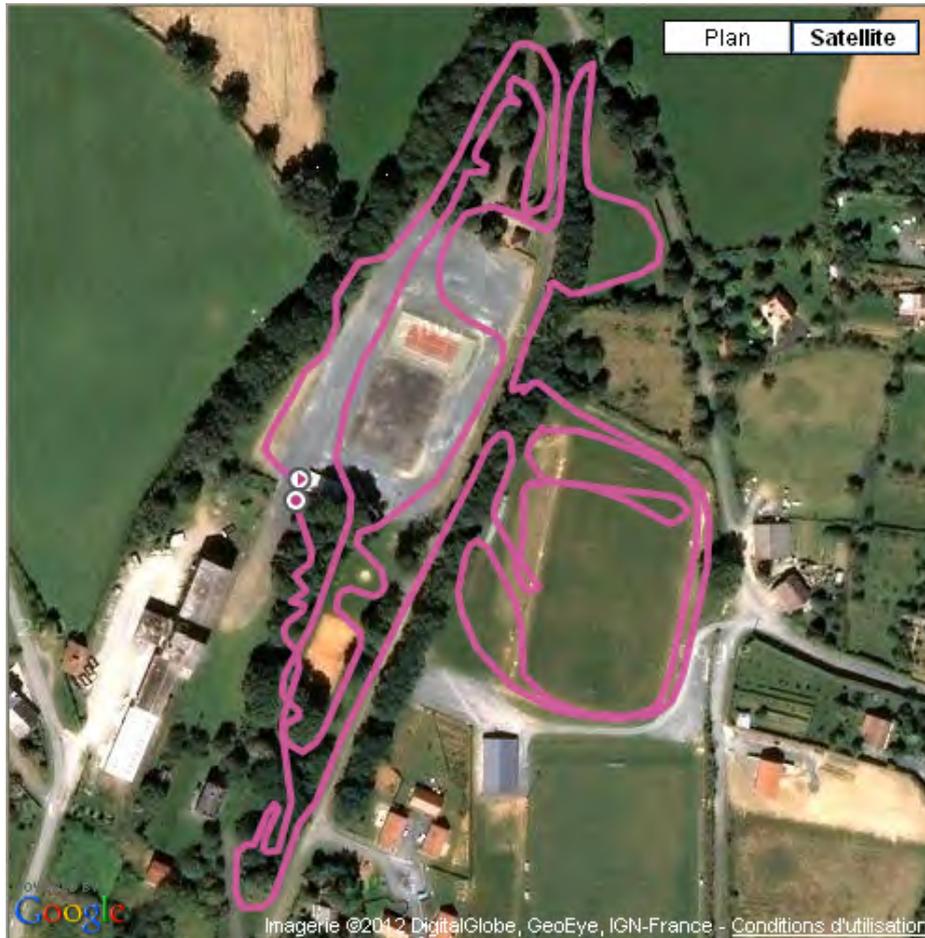
Par équipe départemental / pour chaque catégorie / aux trois représentants les « mieux placés » :

Équipe classée 1re	1 coupe	3 médailles
Équipes classées 2es et 3es	1 coupe	3 médailles

Classement interComité : Aux 5 représentants classés Premier du département dans 5 catégories différentes :

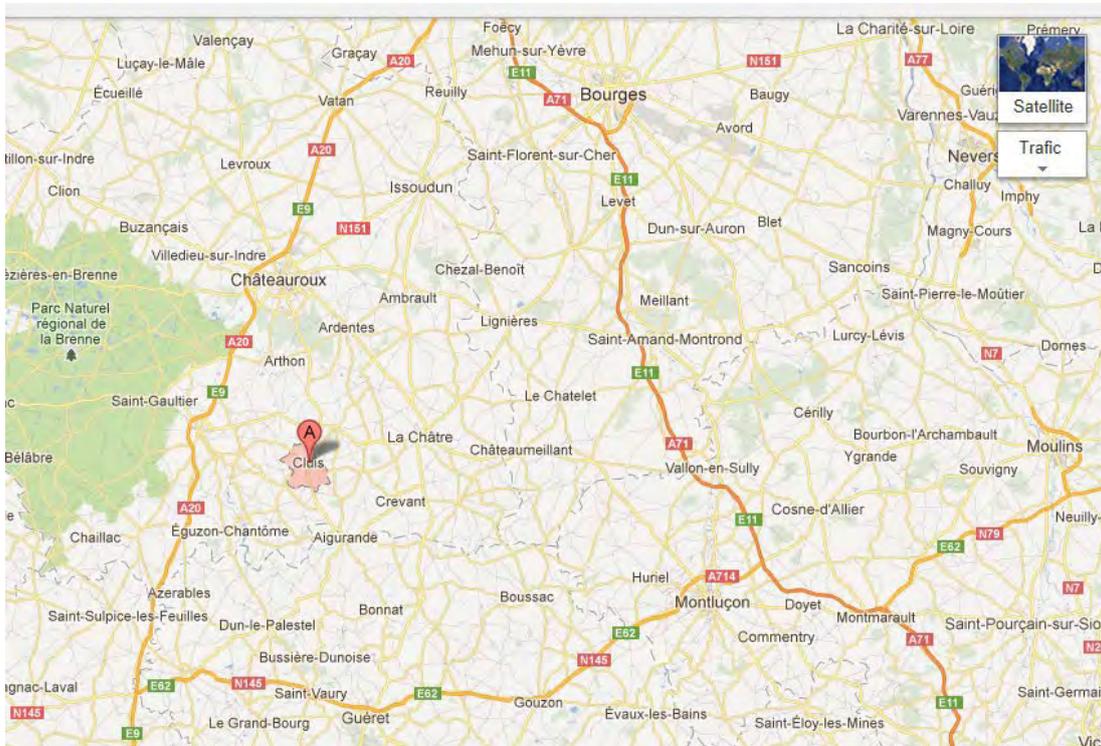
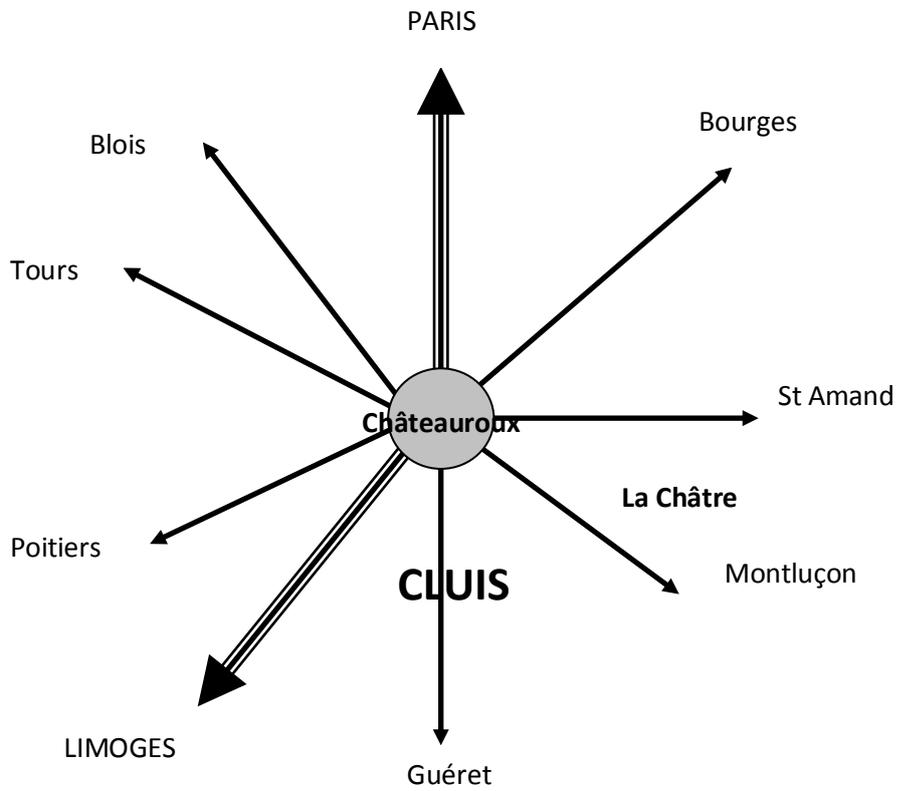
Équipe classée 1re	1 coupe	5 médailles
Équipes classées 2es et 3es	1 coupe	5 médailles

Le circuit





Plan d'accès au site





Hébergements

CLUIS

HEBERGEMENTS ET RESTAURATION

Mise à jour mai 2012

POUR NOUS CONTACTER :

syndicatinitiativecluis@orange.fr
S.I. - 23 rue St Michel – 36340 Cluis
Ou : mairie.cluis@wanadoo.fr

GITES RURAUX

Serv. Réserv. Gîtes de France 02 54 27 58 61
Fax : 02 54 27 60 00 - www.resaberryindre.com

« Le Pont de l'Auzon » *** (4 pers.)
« Gîte du Viaduc » - M. FLEURY ff_ds@hotmail.fr

« Le Bois Billcron » **** (10 pers.)
M. POURINET - 02 54 06 35 84 - jpourinet@agence-general.fr

« Laveau » - « Le Champ de Père » **** (12 pers.)
M. Mme BARRAUD - 06 60 30 82 42
Barraudmaison@wanadoo.fr www.gitesdefrance36.com
www.gitepiscine-36.com

CHAMBRES D'HÔTES

« La Cigogne de la Haye » 4 chambres et table d'hôtes
M. Mme VAN DEN OEVER - 02 54 31 22 52 / 06 33 35 43 56
Le bourg, rte d'Orsennes - info@lacigognedelahaye.com

M. MIRA – 4 chambres et table d'hôtes - 02 54 31 20 77
9 rue de l'église - http://web.mac.com/pascalmira

La liste complète des hébergements proposés à proximité de Cluis est disponible sur notre site Internet rubrique Activités, cycloport / cyclocross.

Une page entière est dédiée à l'évènement.

Vous pouvez vous connecter directement en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.fol36.org/CMStypo3/index.php?id=360>



Restauration

FORMULAIRE DE RÉSERVATION DE LA RESTAURATION CHAUDE

Document à retourner avant le 15 janvier 2013

Les repas sont proposés au tarif de 12 €

Coordonnées du comité ou du club

Nom du comité ou club :

Département :

Nom du responsable :

Adresse du responsable :

Téléphone :

Mail :

Seul le responsable sera habilité à retirer les tickets

Nombre de repas

Samedi 2 février :

Dimanche 3 février :

Total : repas x 12 € = €

Chèque à l'ordre de « UFOLEP 36 » à joindre avec la fiche de réservation

Documents à retourner à

UFOLEP 36
23 boulevard de la Valla, BP 77
36002 CHÂTEAUROUX Cedex

Notre équipe vous propose deux choix pour les entrées et les plats. Merci de nous indiquer le nombre retenu pour chaque proposition.

	Samedi 2 février	Dimanche 3 février
Entrées		
Pâté en croûte		
Crudités		
Plats*		
Viande blanche		
Bœuf bourguignon		
Dessert : tartes		

* les plats seront servis avec des pâtes

Des petits déjeuners vous seront proposés dans les cafés de la ville de Cluis.